

échanges et à un renforcement de la croissance économique. Les ministres réunis à Punta del Este se sont engagés à libéraliser davantage les échanges dans toute la gamme des biens et des services, y compris dans de nouveaux domaines tels que les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les mesures concernant les investissements liés au commerce, ainsi qu'à renforcer le système commercial multilatéral, et à rechercher la négociation d'accords avant le terme de la négociation, s'il en est ainsi convenu. Les nations doivent continuer à résister au protectionnisme et à la tentation d'adopter des mesures unilatérales n'entrant pas dans le cadre des règles du GATT. Afin d'entretenir un climat favorable aux négociations, les participants doivent faire tous leurs efforts pour que les engagements de statu quo et de démantèlement qu'ils ont pris à Punta del Este et à l'occasion de rencontres internationales ultérieures se traduisent dans les faits.

15. Nous accueillons avec grande satisfaction la conclusion de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les progrès constants réalisés par la Communauté européenne en vue d'établir un marché unique d'ici 1992. Selon nous, ces développements, de même que d'autres initiatives de coopération régionale auxquelles nos pays prennent part, doivent étayer le système commercial multilatéral ouvert ainsi que l'incidence libéralisatrice de l'Uruguay Round.

16. Nous attachons une importance considérable au renforcement du GATT lui-même. Il est essentiel d'en faire une organisation plus dynamique et plus efficace, particulièrement en ce qui concerne la surveillance des politiques commerciales et les procédures de règlement des différends, qui fasse une plus large place à l'intervention des ministres et qui entretienne des relations plus étroites avec les autres organisations internationales. Les règles du GATT doivent être améliorées de façon que les membres de l'Organisation respectent leurs obligations et que les différends soient réglés rapidement, efficacement et équitablement.

17. Le commerce joue un rôle clé dans le développement. Nous encourageons les pays en développement, et surtout les économies nouvellement industrialisées à prendre de nouveaux engagements, à assumer de nouvelles obligations et à jouer un rôle plus important au sein du GATT, en rapport avec leur importance dans le commerce mondial et dans le processus interna-

tional d'ajustement, ainsi qu'avec leurs stades de développement respectifs. De même, les pays développés doivent poursuivre leurs efforts pour ouvrir davantage leurs marchés aux exportations des pays en développement.

18. En ce qui concerne l'agriculture, le maintien d'une impulsion politique est essentiel pour étayer les efforts politiquement délicats de réforme des politiques nationales et pour faire progresser le processus parallèle et tout aussi difficile de la réforme du commerce des produits agricoles. Bien que des progrès substantiels aient été réalisés en 1987, au cours des négociations de l'Uruguay Round, avec le dépôt d'importantes propositions, il faut faire en sorte que l'Examen à mi-parcours qui aura lieu à Montréal en décembre 1988 donne un nouvel élan aux négociations, dans ce domaine comme dans les autres. Nous soutenons les efforts faits pour adopter une approche-cadre, aux perspectives à long terme aussi bien qu'à court terme, de manière à promouvoir le processus de réforme amorcé l'an dernier et à atténuer les tensions qui se manifestent actuellement sur les marchés agricoles. Cela serait facilité par un instrument de mesure du soutien et de la protection. Il faudrait également mettre au point des méthodes permettant de tenir compte de la sécurité alimentaire et des préoccupations sociales. Pour faire progresser le dossier, et prenant acte entre autres de la diversité de nos situations respectives dans le domaine agricole, nos négociateurs à Genève doivent élaborer une approche-cadre comportant des options à court terme dans l'esprit des objectifs convenus pour le long terme relativement à la réduction de toutes les subventions directes et indirectes et d'autres mesures touchant directement ou indirectement le commerce agricole. L'objectif de cette approche serait de rendre le secteur agricole plus sensible aux signaux donnés par le marché.

19. Au moment où les négociations ambitieuses de l'Uruguay Round entrent dans une phase plus délicate, il est essentiel de maintenir l'élan qui leur a été donné. L'Examen à mi-parcours sera une occasion exceptionnelle de communiquer aux nations commerçantes un message politique crédible. Les négociations doivent avancer le plus possible dans tous les domaines — y compris, lorsque c'est approprié, au niveau des décisions — de façon à ce que des progrès tangibles puissent être enregistrés avant la fin de l'année. Dans cette optique, nous soutenons les efforts déployés en vue d'adopter une approche-cadre pour toutes les questions visées par les négociations, c'est-à-dire la réforme du système et des règles du